NCI est une Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF en date du 30/08/2000 sous le N°GP00039 domiciliée au 57 avenue de Bretagne à Rouen

2022

RAPPORT ESG

NCI – Société de Gestion

Sommaire

01 | Edito page 3

02 | NCI en bref page 4

03 | L'équipe NCI page 5

04 | Charte ESG page 6

05 | Fonds NCI page 15

06 | Capital Transmission page 17

07 | Capital Innovation page 19

08 | Etudes de cas page 21

09 | Conformité page 30

10 | Annexes page 31

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous communiquer le deuxième rapport ESG de NCI qui met en lumière les engagements et les performances de notre société de gestion en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance.
L'ESG occupe une place centrale dans l'approche d'investissement de nos fonds les plus récents : **Reprendre & Développer 5** et **NCITY**, tous deux Article 8. La démarche ESG de la société de gestion se retrouve à la fois dans **l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance** en amont des opérations, dans **l'accompagnement des participations vers la durabilité** ainsi que dans **l'objectif ambitieux de décarbonation du fonds NCITY.**
Nous souhaitons vous faire part de notre engagement ESG toujours croissant, avec une mobilisation et formation des équipes NCI et des dirigeants et dirigeantes de portefeuilles autour de la gestion responsable et durable. Pour animer les sujets RSE dans nos participations, nous nous sommes notamment dotés cette année d'une plateforme qui simplifie la saisie de données et permet une analyse approfondie. Nous espérons que cet outil permettra à nos dirigeants de se situer plus facilement et leur donnera l'envie d'aller plus loin !

Ce rapport met en évidence les mesures prises pour atténuer les points de vigilance, promouvoir des pratiques commerciales éthiques et soutenir des initiatives qui ont un impact positif sur la société et l'environnement à travers notre métier d'investisseur et dans notre société de gestion.

Anne-Cécile Guitton,
Présidente de NCI

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien continu.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture.

NCI en bref

La Société de Gestion

360 millions d'euros sous gestion

190 entreprises accompagnées

24 collaborateurs

20 ans d'expérience

Nos portefeuilles

PME / ETI

4 fonds d'investissement

30 participations en portefeuille

START-UP

3 fonds d'investissement

37 participations en portefeuille

Chiffres au 31/12/2022
NCI gère un fonds supplémentaire par délégation entrante

L’équipe NCI

24

collaborateurs chez NCI

42%

de femmes dans l’équipe

41 ans

âge moyen des collaborateurs

100%

des salariés ont accès au carried interest

5

salariés anciens stagiaires NCI

100%

du capital est détenu par ses associés cadres

30%

de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations

80%

du Comité de Surveillance est indépendant

Chiffres au 31/12/2022

Charte ESG

Notre philosophie

Depuis sa création, NCI aborde son activité au-delà du seul financement d'entreprises régionales. Notre société de gestion est, dans les faits, un véritable acteur économique local en capacité d'accompagner des entreprises, leur équipe de direction et leurs collaborateurs lors d'étapes majeures : croissance externe, transmission, internationalisation, etc. Par ce rôle, NCI est consciente que des responsabilités substantielles lui incombent. En effet, notre collaboration avec des startups, PME et ETI contribue, directement ou indirectement, à **maintenir les centres de décision en région**, à **développer l'emploi en France**, à **soutenir l'attractivité d'une région et les entreprises industrielles** dans la droite ligne de la réindustrialisation de la France, ou encore à **accélérer l'adoption d'initiatives de gouvernance et pratiques responsables**.

Notre objectif

Être un actionnaire responsable au quotidien

Le contenu de notre charte environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) reflète cette réflexion de fond menée sur le sens et la portée de notre métier. Notre objectif a été de structurer la démarche la plus opérationnelle possible et de permettre à NCI d'approfondir son rôle de promoteur de progrès environnementaux et sociaux. Pour ce faire, nous avons adopté une approche globale en associant les différentes parties prenantes de la société de gestion : ses participations, ses souscripteurs, ses collaborateurs et ses pairs. Les enjeux et attentes de chacune ont été analysés par les membres de notre groupe de travail dédié afin de donner naissance à une politique complète et cohérente.

Charte ESG

NCI et ses participations

Parties prenantes centrales dans le métier de NCI, les sociétés que nous choisissons d'accompagner ont toujours fait l'objet d'une étude approfondie. Les thématiques ESG sont aujourd'hui des critères de choix à part entière. Elles sont par ailleurs structurantes dans la relation que nous entretenons avec nos participations. Au sein de nos fonds, nos initiatives s'organisent selon notre Politique ESG :

LE PROCESSUS DE SELECTION

- LA POLITIQUE D'EXCLUSION

NCI s'engage, par la **politique d'exclusion sectorielle** des fonds gérés, à ne pas financer directement ou indirectement la production d'armes, l'industrie du tabac, de l'alcool, du charbon, ou encore dans les secteurs des jeux d'argent, de la pornographie, et de l'exploration pétrolière et gazière. Cette politique s'applique à la fois à l'activité de capital développement & transmission et de capital innovation.

NCI veille aussi à ce que les participations de tous les fonds gérés, ainsi que leurs fournisseurs respectent les garanties minimales en matière de **Droits de l'Homme** imposées par la Taxonomie (Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, incluant les 8 conventions de l'OIT sur le droit du travail et la Charte internationale des droits de l'Homme).

- LA CHECK-LIST ESG

En amont d'une opération, nos équipes d'investissement sont dotées d'une **grille d'analyse ESG**. Celle-ci couvre 15 sujets qui permettent d'identifier tout risque environnemental, social ou de gouvernance majeur (dit **risques de durabilité**) lié à l'activité et aux processus d'une entreprise. Cet outil permet par ailleurs de mesurer la maturité d'une équipe de direction et d'anticiper des besoins d'accompagnement spécifiques. Nous avons veillé à ajouter les sujets du climat et de la biodiversité à l'analyse pré investissement.

La Check-list ESG NCI est disponible sur demande aux équipes de gestion.

Charte ESG

NCI et ses participations

L'INVESTISSEMENT

- LA CLAUSE ESG

Lors de nos nouveaux investissements, une **clause ESG** est intégrée à nos **pactes d'actionnaires**. Au travers de celle-ci, NCI et ses participations officialisent l'importance accordée aux thématiques ESG tout au long de la période de détention des titres par les fonds. Son contenu détaille précisément les attentes de la société de gestion : actions mises en œuvre par l'entreprise telles que les initiatives opérationnelles nécessaires, gestion des risques, qualité du *reporting* ESG, etc.

- LE PLAN D'OBJECTIFS ESG

Le plan d'objectifs ESG contient en moyenne **6 engagements ambitieux** soumis à l'entreprise et couvre une période de 3 ans. Parmi les ambitions fixées, NCI intègre obligatoirement la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre, une initiative favorable à la parité femmes / hommes et une autre propre au partage de la valeur créée entre l'entreprise et ses salariés.

L'initiative de notre fonds Reprendre et Développer 5
Une fois l'investissement réalisé, chacune des participations fait l'objet d'un audit dédié réalisé par notre partenaire, l'agence de conseil en RSE Pimlica. Il a pour objet d'identifier les enjeux ESG de l'entreprise, de lui proposer des initiatives concrètes permettant d'y répondre puis de créer son plan d'objectifs ESG.

L'initiative de notre fonds NCITY
A travers NCITY, notre fonds le plus récent, NCI a souhaité s'engager pour le climat et la résilience des villes avec un objectif de décarbonation de 300.000 tonnes de CO_2e. Nous accompagnons les participations vers une démarche bas carbone à travers l'analyse de cycle de vie des produits et services commercialisés.

Charte ESG

NCI et ses participations

LA PERIODE DE DETENTION DES TITRES PAR LES FONDS

- L'ACCOMPAGNEMENT NCI

Enfin, pendant la période de détention, les thématiques ESG font l'objet d'une attention spécifique. A leur demande, les participations peuvent bénéficier d'un accompagnement opérationnel permettant de faciliter l'atteinte des objectifs de leur plan. Régulièrement, notamment lors de certains Comités stratégiques, leurs progrès sont évalués et donnent lieu à une discussion dédiée.

*« J'ai pu participer aux **sessions de l'accélérateur**, qui nous ont permis de rencontrer des **experts** de sujets très précis, mais surtout d'échanger sur ces **thématiques** avec les autres dirigeants et dirigeantes des participations de Waterstart. Cela permet d'avoir des exemples, des réponses précises et surtout des **solutions actionnables**. C'est ce que l'on attend en tant qu'Entrepreneur. »*

Paul Péretié
CEO, Adok.

- LE SUIVI ESG

Les participations de nos fonds répondent annuellement à un **questionnaire ESG** afin d'évaluer leur performance ESG. 70% de nos participations ont répondu à ce questionnaire portant sur l'exercice 2022.

Pour animer les sujets ESG chez nos participations, nous sommes dotés d'une plateforme qui simplifie la saisie de données et permet une analyse approfondie. A terme, nous souhaitons pouvoir permettre un suivi des progrès de chaque participation accessible et activable par les dirigeants.

Reporting21

Charte ESG

NCI et ses souscripteurs

NCI ne limite pas sa relation avec ses souscripteurs à la seule performance financière de ses fonds. La société de gestion a fait le choix de dépasser ce cadre de collaboration à deux égards :

1.

L'INNOVATION

En proposant proactivement à ses souscripteurs de nouveaux véhicules d'investissement profondément innovants et dédiés à des **problématiques ESG**. Notre dernier fonds de capital innovation **NCITY** dédié à la **ville de demain** se fixe ainsi pour objectif de contribuer à éviter l'émission de **300.000 tonnes de CO2**, soit l'empreinte annuelle moyenne de 30 000 français, par le **financement de solutions à fort impact environnemental** (fonds cible à 60 M€ - objectif d'impact à 10 ans).

2.

LE REPORTING

En déployant tous les efforts nécessaires pour offrir aux souscripteurs les **reportings ESG** les plus complets et transparents possibles dans le respect des normes nationales et internationales, notamment le **règlement européen SFDR**. Cette implication concerne autant la sensibilisation continue des participations que les processus opérationnels de reporting (logiciels dédiés, vérifications des données, etc.) ou les cadres méthodologiques retenus, au premier rang desquels les **Objectifs de Développement Durable** (ODD) des Nations Unies. Le reporting ESG est annuel pour nos fonds et pour la société de gestion sous forme de rapports contenant des statistiques sur les critères ESG et nos politiques. Le rapport annuel ESG est aussi disponible sur le site internet.

Au-delà de l'ESG, NCI a par ailleurs fait le choix de favoriser le **co-investissement** avec ses souscripteurs, ainsi que **l'accélération business** et l'accès au **financement** notamment auprès de nos partenaires bancaires.

Charte ESG

NCI et ses collaborateurs

Particulièrement sensible à l'atmosphère de travail au sein de la société de gestion et à sa bonne gouvernance, la direction de NCI aborde la **relation avec ses salariés** au travers des aspects sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

IMPLIQUER les collaborateurs dans le partage de la valeur créée

- ✓ Une politique de répartition du Carried Interest qui n'est pas réservée aux seuls investisseurs permettant de mobiliser toute l'équipe sur l'amélioration de la performance des fonds gérés
- ✓ Encouragement et accès facilité des collaborateurs à la formation
- ✓ Mise en place d'une démarche bien-être au travail (Team Sharing hebdomadaire, mise à disposition de vélos électriques, télétravail optionnel)
- ✓ Entretiens annuels croisés

NOTRE ENGAGEMENT DE GOUVERNANCE

GÉRER NCI dans le respect de la conformité en privilégiant éthique et transparence

- ✓ Une Gouvernance de qualité pour une entreprise de 24 collaborateurs : administrateurs indépendants au Comité de Surveillance, Comité de Direction, Comité de Pilotage, Comité de Mise à l'Etude
- ✓ Mixité recherchée dans les équipes avec 42% de femmes au sein de NCI dans les équipes d'investissement
- ✓ Adhésion à l'association NAI (Normandie Administrateurs Indépendants) pour une pratique d'une meilleure Gouvernance

Charte ESG

NCI et ses collaborateurs

NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

MINIMISER notre impact quotidien sur l'environnement

- ✓ Réalisation d'un bilan carbone dès 2012
- ✓ Ecogestes au bureau : matériel informatique de 2nde main, politique de recyclage, signature électronique privilégiée
- ✓ Mobilité : **Changement du parc automobile** en privilégiant les véhicules émettant moins de 120 gr de CO_2, investissement dans un **parc de vélos électriques** pour les déplacements urbains (domicile/travail et déplacements professionnels), préférence pour les **transports en commun** comme le train lorsque cela est possible, **charte de télétravail** pour limiter les déplacements
- ✓ Réflexion sur le climat : Net 0
- ✓ Formations

Bilan carbone de NCI par Aktio

Scopes 1, 2 et 3 hors fonds

- 2020 : 187 tonnes eCO_2
- 2021 : 151 tonnes eCO_2
- 2022 : 188 tonnes eCO_2 *

Augmentation des effectifs entre 2020 et 2022 : +41%
Augmentation du bilan carbone : +0,5%
Réduction de l'empreinte carbone par salarié NCI de 29%

NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

S'ENGAGER pour nos territoires

- ✓ Préserver les sièges sociaux du territoire via la transmission des entreprises
- ✓ Participation financière à des opérations de préservation du patrimoine régional
- ✓ Adhésion à des associations professionnelles (MEDEF, APM, Réseaux Entreprendre, Démarche Verte, France Invest)

* De nombreux services ont été externalisés pour le compte de NCI en 2022, faisant augmenter les achats.

Charte ESG

NCI et ses pairs

Vis-à-vis de ses pairs, NCI prend part à l'effort commun consistant à **promouvoir les thématiques ESG** dans l'industrie du **capital investissement** au-delà des exigences légales. La société de gestion apprend de ses confrères autant qu'elle promeut la démarche pragmatique et opérationnelle qui constitue son approche. NCI s'attache ainsi à être **force de proposition**, à inspirer par son exemplarité et à partager en toute transparence ses retours d'expérience.

NOS ENGAGEMENTS

Signatory of: PRI Principles for Responsible Investment

Signataire des Principes pour l'Investissement **Responsable** (PRI) définis par le programme des Nations Unies

France Invest PARITÉ

Signataire de la Charte **Parité** de France Invest : « favoriser la parité dans le capital-investissement et entreprises »

France Invest CROISSANCE

Signataire de la Charte d'engagements des investisseurs pour la **croissance**

initiative climat international
Private equity action on climate change

Signataire de l'initiative **climat** international (iCi)

Une description des Labels et Chartes est disponible en annexe.

Par ailleurs, nous dédions du temps aux partages de **bonnes pratiques métiers**, puisque l'un des collaborateurs de NCI est membre du Conseil d'administration des moins de 35 ans de **France Invest,** notre Présidente participe à la commission **Action régionale**, et notre responsable ESG fait partie de la commission **Sustainability** au sein de cet organisme.

Charte ESG

NCI et ses pairs

NOS PARTENARIATS

- Notre partenariat stratégique avec l'agence de conseil en RSE Pimlica

Dans l'optique de faire progresser sa démarche ESG, NCI a conclu, en 2020 un **partenariat stratégique** avec l'agence de conseil en RSE et développement durable Pimlica.

Créée en 2017, Pimlica accompagne des PME et des investisseurs dans leurs différentes **initiatives environnementales et sociales**. Dans le but de mettre en œuvre les actions les plus efficaces et pragmatiques possibles, l'approche de l'agence consiste à établir un lien permanent entre la stratégie d'entreprise de ses clients et leurs démarches en matière de RSE.

Pimlica accompagne nos participations dans l'identification et la compréhension de leurs **enjeux ESG**, l'évolution de leur modèle d'affaires et la réduction de leur empreinte environnementale. Elle réalise ainsi les audits ESG, la création des Plans d'objectifs dédiés, l'accompagnement opérationnel proposé aux participations, le suivi de leurs progrès ainsi que la mesure des impacts positifs générés.

PIMLICA _
SustainabilityStudio

- Notre partenariat stratégique avec la startup Aktio

Nous travaillons avec Aktio pour la réalisation de **bilans carbone**, pour NCI en tant que Société de Gestion ainsi que pour nos participations désirant agir sur leur empreinte carbone. Le bilan carbone s'appuie notamment sur une approche **Analyse Cycle de Vie**, grâce aux données des participations et d'un benchmark de l'industrie concernée. Le benchmark peut être public ou privé selon les thématiques. Le risque du double comptage existe : le bilan carbone prend en compte toutes les émissions d'une entreprises, y compris les émissions en amont à savoir celles des fournisseurs par exemple. Ces émissions sont aussi comptées dans les bilans carbones des fournisseurs. Ce risque est inhérent au calcul du bilan carbone.

Aktio

Fonds NCI

Les 17 ODD

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies constituent un formidable cadre méthodologique qui dessine les contours d'un modèle économique soutenable. L'activité de nos participations se rattache à 10 de ces objectifs en 2022.

Participations à impact

Les entreprises en portefeuille dont l'activité impacte positivement l'environnement ou la société au-delà du point de vue économique.

L'IMPACT EN CAPITAL DEVELOPPEMENT & TRANSMISSION

Forestia group SMART OUTDOOR SOLUTIONS · Biodis · PROFERM Fabricant français de menuiseries innovantes

HUMAN & WORK · handiPRINT ENTREPRISE ADAPTÉE · HERBOLISTIQUE LABORATOIRES · LES ÉTABLISSEMENTS THIERRY Fabricant de prêt-à-porter féminin de luxe depuis 1975

L'IMPACT EN CAPITAL INNOVATION

Jungle · UPCITI · PayGreen solution positive · inex ECO SYSTEM EXCHANGE · Masteos · wektoo · BRÂAM · ZEway · Sencrop

POISCAILLE EN DIRECT DES PÊCHEURS · BLOOMING · IMMERSIVE FACTORY

Fonds NCI

Le règlement SFDR

Le règlement SFDR exige que les acteurs des marchés financiers fournissent des informations transparentes sur la façon dont ils intègrent les considérations de **durabilité** dans le processus d'investissement. La classification des fonds NCI a été arrêtée ainsi par la société de gestion :

Article **8**

Le FPCI **RD5**, créé en décembre 2020, est classé « Article 8 ». Le fonds promeut entre autres des caractéristiques environnementales et sociales. RD5 a levé 150m€, soit 46,7% des AuM de NCI à date.
Le FPCI **NCITY** lancé en septembre 2022 est un fonds « Article 8 » représentant 5,8% des AuM de NCI à date. L'ambition de NCITY est de **financer des startups à impact environnemental** : grâce à un portefeuille à minima constitué de **25% d'entreprises alignées à la Taxonomie européenne** ou dont **l'activité a vocation à réduire les externalités négatives de secteurs polluants**. Ainsi NCITY s'est fixé un objectif de **300.000 tonnes de CO2 à éviter** sur la vie du fonds (taille cible du fonds 60 M€) tout en visant en partie des startups respectant le *Do Not Significantly Harm*. Il s'agit de s'assurer que les entreprises entrant en portefeuille n'aient pas de répercussions négatives sur l'un des six **Objectifs Environnementaux** de la Taxonomie Européenne.

Article **6**

Les FPCI plus anciens, Croissance et Proximité 2, Major Capital, Reprendre et Développer 2 et 4, WaterStart Capital et Normandie Capital sont classés « Article 6 ». En effet, à leur création ces fonds n'ont pas été spécialement pensés pour la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

NCI n'utilise pas à date d'indice de durabilité, en l'absence de fonds classé « Article 9 ».
La politique des risques de durabilité de la société de gestion est en cours de rédaction.
Conformément à l'Article 4 du règlement SFDR, les incidences négatives en matière de climat, d'environnement, de questions sociales et de personnel sont traitées via la check-list ESG (voir annexe 1) qui met en lumière d'éventuelles faiblesses chez les entreprises étudiées. Une fois en portefeuille, les PAI font partie intégrante du reporting ESG annuel. Conformément à la réglementation SFDR, nous les rendons publiques sur le site internet de NCI.

Plus d'informations concernant SFDR, la Taxonomie européenne et notre reporting Loi Energie Climat sont disponibles dans le rapport règlementaire de NCI, publié dans la rubrique Informations Règlementaires.

AuM : actif sous gestion

Capital Transmission

Nos participations

87% des PME/ETI de nos portefeuilles LBO ont pris part au processus de *reporting* ESG.

Les ODD

Dans nos portefeuilles capital développement & transmission, 9 Objectifs de Développement Durables sont représentés à date, avec pour ambition de tendre vers les 17. Il s'agit de :

L'accompagnement ESG

RD5

40%

Des participations de RD5 ont réalisé ou sont en train de réaliser un audit ESG

25%

Des participations de RD5 ont co-créé un plan d'actions ESG avec le prestataire de NCI

Capital Transmission

Nos statistiques 2022

826 **embauches** en 2022 contre 655 en 2021

28% de **femmes** dans les **effectifs**

2 **femmes** pour 10 profils les mieux **rémunérés**

1 **litige social** en cours

80% des participations proposent en 2022 **l'accès à l'intéressement** ou aux **bénéfices**, contre 50% en 2020

20% des membres des **Conseil d'Administration** ou Surveillance sont des **femmes**

23% des participations ont ou sont en train de réaliser un **bilan carbone**

5 participations ont des **EnR** dans leur mix énergétique

53% des participations ont pris des **initiatives environnementales** , contre 45% en 2020

7 des participations ont une **politique RSE formalisée**

Capital Innovation

Nos participations

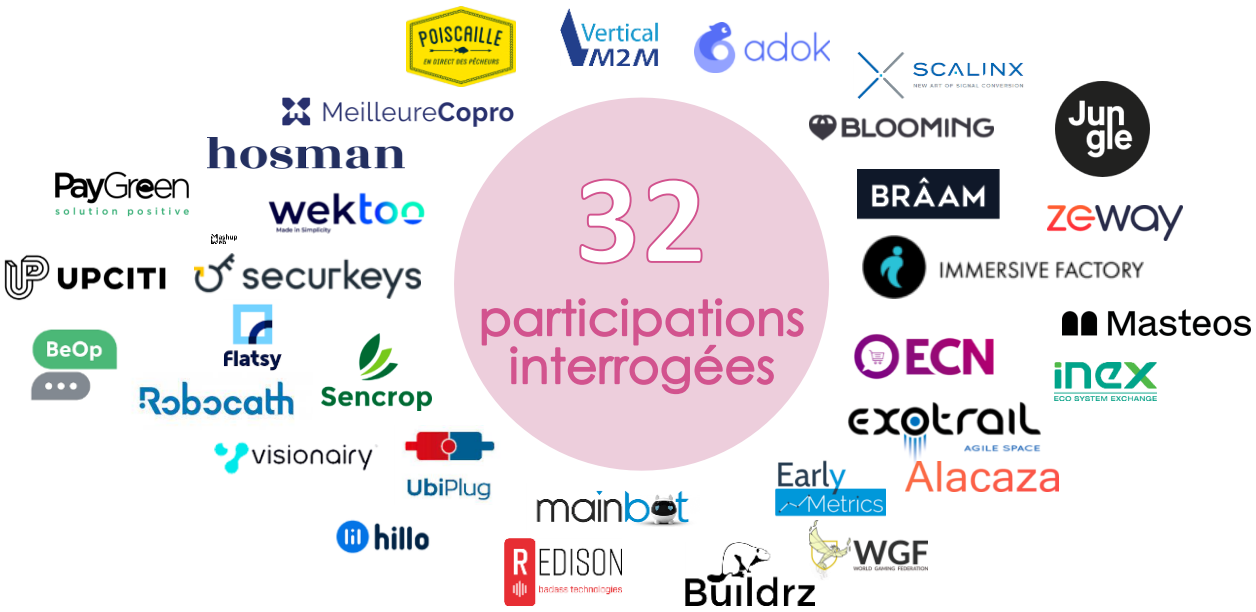

61% des startups du portefeuille WaterStart Capital ont pris part au processus de *reporting* ESG.
Le fonds NCITY compte une seule participation au 31.12.2022, il s'agit de Masteos.
5 participations de millésimes anciens n'ont pas été interrogées.

Les ODD

Dans nos portefeuilles capital innovation, 9 Objectifs de Développement Durables sont représentés à date, avec pour ambition de tendre vers les 17. Il s'agit de :

L'impact

NCITY

NCITY est le dernier fonds lancé par NCI. Il a la particularité d'avoir un **objectif de décarbonation**. A date, NCITY compte une seule participation. C'est pourquoi, au 31/12/2022, aucun calcul d'émissions de CO_2 évité n'a été réalisé. Un **Comité Environnement** se tient annuellement pour statuer sur la comptabilisation du CO_2 dans l'objectif de **300.000 tonnes de CO_2** à éviter par les investissements de NCITY.

Capital Innovation

Nos statistiques 2022

154

embauches en 2022
contre 250 en 2021

27%

de **femmes** dans
les **effectifs**

1,7

femmes pour 10 profils les plus **rémunérés** (hors équipes non mixtes)

27%

entreprises proposent à leurs **salariés** (hors management) un accès au **capital**

4

Entreprises ont mis en place un **baromètre du climat social**

10%

des entreprises ont au moins 25% de **femmes** dans leurs **organes dirigeants**

4

des participations ont ou sont en train de réaliser un **bilan carbone**

4

participations ont des **EnR** dans leur mix énergétique

66%

des participations ont pris des **initiatives environnementales**, contre 45% en 2020

5

participations ont une **politique RSE formalisée**

Etudes de cas

Capital Innovation

PAGE 22

Capital Transmission

PAGE 26

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Produits de la mer

DATE D'INVESTISSEMENT
2019

LOCALISATION
Montreuil, Ile-de-France

Lancé en décembre 2014, Poiscaille est un e-commerçant dédié aux produits de la mer issus de circuits courts. L'entreprise propose des assortiments de poissons, coquillages et crustacés sur la base d'un abonnement flexible et sans engagement. Les poissons et fruits de mer commercialisés par Poiscaille sont frais, 100% français et issus d'une pêche durable respectueuse des écosystèmes. Pour ce faire, l'entreprise collabore en direct avec des pêcheurs français et parvient à livrer ses clients en 24 à 48h. Elle est basée à Montreuil en Ile-de-France et emploie 70 salariés.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

La pêche intensive fait partie des plus graves menaces pesant sur la santé des mers et océans du fait d'un rythme de prélèvement de poissons supérieur à celui de la reconstitution naturelle des stocks. Au cours des 40 dernières années, les populations d'espèces marines ont enregistré un déclin de 39%. Dans l'Atlantique Nord-Est et les mers avoisinantes, 39% des stocks halieutiques sont classés comme surexploités. Ce niveau atteint 88% en mer Méditerranée. L'offre de Poiscaille vise à répondre à ces enjeux tout en offrant à des consommateurs conscients de l'impact environnemental et social de leur régime alimentaire une manière de favoriser l'économie locale.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Pêche française en milieu naturel** acheminée par **circuit court** : pas d'élevage ni d'import
- Pêche aux **pratiques vertueuses** :
  - Les paniers sont créés **selon les arrivages** pour éviter une pression sur certaines espèces
  - La pêche au chalut et à la drague n'est pas autorisée afin de respecter la **biodiversité marine** (navires de 12m max)
  - Les sorties en mer se font uniquement la journée pour ne pas favoriser la surpêche
- **Rémunération plus importante** des pêcheurs pour limiter la pêche dans l'année
- **Logistique raisonnée** : livraison en point relais via des casiers réutilisables

Charles Guirriec,
fondateur de Poiscaille

Innovation

BLOOMING

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Hygiène féminine

DATE D'INVESTISSEMENT
2019

LOCALISATION
Paris, Ile-de-France

Créée à la fin de l'année 2018, Blooming commercialise des culottes menstruelles lavables. Celles-ci permettent de remplacer les tampons et les serviettes hygiéniques responsables d'un impact environnemental et sanitaire massif. Soucieuse de rendre accessible à toutes cette innovation en matière d'hygiène féminine, Blooming distribue ses culottes sur sa boutique en ligne ainsi qu'en grande distribution. L'objectif de la start-up est de réinventer la santé intime des femmes avec une offre de lingerie fonctionnelle, unique et respectueuse de l'environnement. Basée à Paris, Blooming emploie 9 personnes.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Chaque année près de 45 milliards de serviettes hygiéniques sont jetées. La masse immense de ces déchets, leur non recyclabilité et l'utilisation de ressources qu'ils représentent est encore aggravée par leur composition. Aluminium, hydrocarbures, alcools, additifs de parfum et résidus de dioxine font partie des intrants communs. En contact direct avec les parties intimes, ces substances peuvent nuire à la santé des femmes en plus de polluer les milieux naturels lors de leur production et de leur fin de vie. C'est dans ce contexte qu'Anne-Laure Courvoisier et son associé Marc Puchois ont décidé de créer Blooming, afin de proposer une alternative à la fois confortable et sans danger pour la santé et l'environnement.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- Une solution **plus saine pour les utilisatrices** : d'après l'étude d'impact de Blooming par NCI, les culottes menstruelles et les cup ont un niveau de cancérogénicité et de toxicité le plus bas. Les culottes Blooming sont certifiées **Oeko-Tex Standard 100**.
- Une solution **limitant l'impact des menstruations sur l'environnement** : d'après l'étude de NCI, utiliser des culottes menstruelles plutôt que des tampons et serviettes permet de rejeter **60x moins de déchets sur une vie**.
- Le cœur des culottes est produit en France par 2 PME de la région PACA

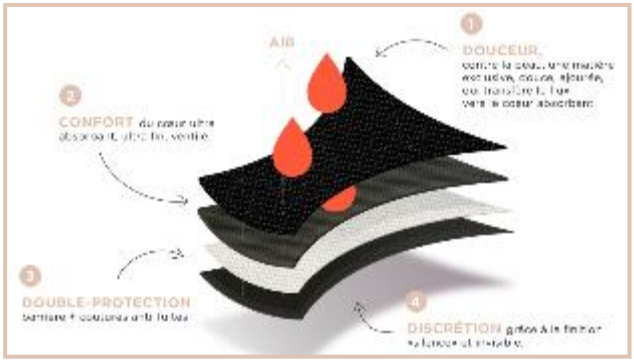

Vue éclatée du cœur absorbant des culottes menstruelles Blooming

700 tonnes de déchets ont été évitées par les utilisatrices de Blooming à date.

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Agriculture verticale

DATE D'INVESTISSEMENT
2021

LOCALISATION
Château-Thierry, Aisne

Créée en 2016, Jungle met la technologie au service d'une agriculture sans pesticide avec un modèle de fermes verticales unique : non polluantes, efficaces et à forte productivité. La première d'entre elles, basée dans l'Aisne, s'étend sur 4 500 mètres carrés au sol et possède 6 400 mètres carrés de culture, exploités sur 12 mètres de hauteur. Le projet de l'entreprise est de créer la plus grande ferme verticale de France et de produire à terme 10 millions de plantes chaque année. Jungle prévoit par ailleurs la construction de deux fermes supplémentaires, l'une dans l'Ouest de la France et une seconde dans le Sud dès 2022. Fondée par Gilles Dreyfus et Nicolas Seguy, Jungle compte aujourd'hui 19 salariés.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Le concept de ferme verticale apparait comme une solution crédible face aux exigences de l'alimentation urbaine. En effet, en 2050, l'humanité devrait compter plus de 9 milliards d'individus dont les deux tiers habiteront en ville. Cela représente selon l'ONU 2,5 milliards d'urbains supplémentaires par rapport à la situation actuelle. À cette démographie en hausse s'ajoute la raréfaction des terres agricoles disponibles à proximité des zones urbaines ainsi que l'empreinte environnementale croissante du transport des denrées alimentaires. En permettant de produire davantage sur une plus petite surface, au plus proche des consommateurs et sans recours à des pesticides, l'agriculture verticale offre des réponses aux exigences économiques et environnementales d'un secteur en mutation.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

Nicolas Seguy et Gilles Dreyfus, fondateurs de Jungle

- Gain structurel d'espace pour **augmenter la productivité** au m2 : 70 kg de laitue pour Jungle, contre 41 kg sous serre et 3,9 kg en champ
- **Milieu contrôlé** : température, luminosité, air, nutriments, risque de contamination
- **Besoin d'intrants faible** : pour 1 kg de laitue, il faut 1L d'eau chez Jungle, contre 20L sous serre et 250L en plein champ
- **Production locale** : 100 km parcourus avec Jungle vs 1000 km pour les autres moyens
- Accroissement de la **souveraineté nationale** : production toute l'année et **adaptation au changement climatique**

Masteos

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Immobilier

DATE D'INVESTISSEMENT
2022

LOCALISATION
Paris

Créée en Masteos est une startup spécialisée dans l'investissement locatif. Fondée en 2019 par Thierry Vignal, la startup vise à simplifier et optimiser le processus d'investissement dans l'immobilier locatif. La plateforme Masteos offre aux investisseurs des outils et des services pour trouver, évaluer et rénover des biens immobiliers locatifs. Masteos propose également des services de gestion locative, permettant aux investisseurs de déléguer la gestion quotidienne de leurs biens immobiliers à une équipe professionnelle. La startup compte actuellement 300 salariés et se développe en Europe. La moitié de ses revenus sont à date liés avec la rénovation, dont la rénovation énergétique des passoires thermiques.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Il existe en France 7 à 8 millions de logements dits passoires thermiques (DPE F et G) selon la Fédération nationale de l'immobilier. L'enjeu de la rénovation énergétique de ces logements est majeur puisque le logement est le premier poste dans l'empreinte carbone des français, en en représentant 30%.

La France s'est engagée à 2050 au net zéro, soit à être neutre en carbone. Ce plan ambitieux doit passer par une réduction drastique de ces émissions. La rénovation des logements passoires thermiques pourraient largement contribuer à la réduction des émissions à l'échelle nationale.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

Visuel de l'application mobile

- **Rénovation énergétique** : En fluidifiant le parcours d'investissement locatif, et ainsi la massification de la rénovation énergétique, Masteos contribue à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, favorisant ainsi la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique
- **Rénovation** : permet d'équiper les logements de capteurs pour optimiser la consommation d'énergie et d'intrants (maitrise de la consommation d'électricité, détection des fuites d'eau et gaz..)

La rénovation en général permet **d'améliorer les conditions de vie et santé des locataires**, ainsi que de réduire les factures d'énergie des ménages les plus précaires, souvent logés dans des passoires thermiques.

Transmission

Forestia group SMART OUTDOOR SOLUTIONS

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Aménagements extérieurs en bois

DATE D'INVESTISSEMENT
2019

LOCALISATION
Lambersart, Hauts de France

Créé en 2002 par Nicolas Tant, le groupe Forestia conçoit des produits d'aménagement extérieur en bois qu'il commercialise par l'intermédiaire de négociants spécialisés via la société Fiberdeck et en direct au travers de ses sites internet So Garden, Decklinea et Direct-Abris. La société dispose d'une large gamme de produits allant du bardage aux clôtures en passant par des accessoires de pose et des produits d'aménagement et de décoration du jardin. Elle a décidé d'axer son développement sur des références innovantes, écoresponsables et d'une qualité irréprochable. Basé près de Lille, Forestia compte 26 salariés.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Alors qu'elles sont l'un des atouts majeurs en matière de captation du carbone dans l'atmosphère, les forêts sont une ressource naturelle menacée. Selon Greenpeace, l'exploitation forestière illégale représente entre 15% et 30% des volumes de bois commercialisés dans le monde. Cette part est parfois majoritaire dans certains pays : 90% au Cambodge, 80% en Bolivie ou encore 70% au Gabon. Conscient de cet enjeu, Forestia s'attache à s'approvisionner en bois brut traçable et labélisé ainsi qu'à développer des bois composites produits à partir de matières recyclées. Ses autres priorités en matière de gouvernance sont la qualité de ses produits et la satisfaction de ses clients.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Engagement environnemental** : utilisation de bois brut labélisé FSC (**Forest Stewardship Council**). Cette certification garantit qu'il provient de forêts gérées de manière durable : leurs exploitants s'engagent notamment à **protéger les sols** et à respecter la **biodiversité** et l'équilibre des écosystèmes en limitant les coupes et l'usage de produits phytosanitaires. Les abattages sont compensés par du **replantage**.
- **Circularité** : lorsque du bois composite est utilisé, jusqu'à 95% des matériaux sont recyclés
- **Qualité** : garantie des produits à 25 ans
- L'entreprise réfléchit à la **certification B-corp** pour valoriser ses engagements sociaux et environnementaux

FelixWood
Fiberdeck
COBRA DECKING & STRUCTURE SOLUTIONS
OWLIA LIGHTS

Les marques spécialisées du groupe

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Distribution de produits biologiques

DATE D'INVESTISSEMENT
2019

LOCALISATION
Rennes, Bretagne

Créé en 1988, Biodis est un grossiste et distributeur de produits biologiques. L'entreprise propose des références variées : produits frais, fruits et légumes, boissons, produits d'hygiène et de bien-être, etc. Acteur économique engagé, elle défend une relation de proximité avec ses fournisseurs, en grande partie des sociétés locales, et ses clients dont la majorité sont des magasins indépendants. Biodis emploie aujourd'hui 90 salariés.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Le positionnement de Biodis implique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance spécifiques. La société a fait le choix de s'engager activement dans trois directions clés. Son approche responsable du métier d'intermédiaire l'amène à garantir à ses fournisseurs une relation d'affaire durable et des prix justes. Sa commercialisation de produits alimentaires variés induit le défi d'un approvisionnement qu'elle souhaite garder majoritairement local. Enfin, la réduction de l'empreinte environnementale de ses flux logistiques se concentre sur le recyclage et la valorisation des déchets générés.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Social** : Biodis travaille essentiellement avec des **petits éleveurs, agriculteurs et producteurs français**. Ces relations commerciales ouvrent des nouveaux canaux de distributions pour les fournisseurs qui n'y auraient pas accès autrement. 230 fournisseurs bénéficient de **contrats long terme** pour limiter leur précarité.
- **Environnement** : lorsque les produits sont importés, Biodis privilégie les **partenaires frontaliers** afin de réduire l'empreinte carbone logistique. Biodis a aussi mis en place une filière de **recyclage pour ses déchets** avec l'entreprise normande Papeco.

Myriam Joursan, dirigeante de Biodis

- **Sociétal** : Biodis promeut **l'économie locale** du Nord Ouest de la France, en effet 40% des fruits et légumes sont approvisionnés depuis la Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie.

Transmission

GROUPE LECAUX

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Communication et imprimerie

DATE D'INVESTISSEMENT
2017

LOCALISATION
Cherbourg, Normandie

Créé en 1887, le Groupe Lecaux est une société spécialiste des stratégies et des supports de communication. Petite imprimerie à ses débuts, l'entreprise compte aujourd'hui 5 branches complémentaires : l'Imprimerie Lecaux, HandiPRINT (spécialiste du façonnage, de la création graphique et de la signalétique), Lecaux Communication (agence de communication), Lecaux Marketing (agence de conseil en marketing) et enfin Les Editions du Cotentin (une maison d'édition spécialisée). Basée à Cherbourg, elle emploie près de 200 salariés.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Le secteur de l'imprimerie connait actuellement une évolution profonde de son fonctionnement. Après le tournant du digital dans les années 2000 et 2010 marquées par la nécessité de développer des savoir-faire innovants et de s'adapter à des demandes de personnalisation toujours plus poussées, la profession aborde désormais sa transition éco-responsable. Celle-ci concerne une meilleure gestion de la consommation de papier, l'utilisation d'encres durables ainsi que la nécessaire modernisation du parc de machines. Avec plus de 100 tonnes de papier imprimées chaque mois, le Groupe Lecaux est directement en prise avec ces évolutions. L'entreprise se distingue par ailleurs avec une politique remarquable en matière d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Engagement social** : 86% des salariés en situation de handicap dans la filiale HandiPRINT, entreprise ayant le statut **Entreprise Adaptée**, qui permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités.
- **Engagement environnemental** : papier labélisé FSC (le Forest Stewardship Council promeut une gestion forestière écologiquement et socialement appropriée) et **label Imprim'Vert** qui garantit notamment la non-utilisation de produits toxiques et une gestion précise des déchets dangereux.

HandiPRINT propose aussi le **reconditionnement de boxes, télécommandes et smartphones** pour divers opérateurs de téléphonie mobile.

Vincent Levieux, PDG du Groupe Lecaux

HandiPRINT a reçu une **médaille d'or EcoVadis** pour ses achats responsables et sa politique RSE en 2022.

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Menuiserie

DATE D'INVESTISSEMENT
2022

LOCALISATION
Douvrin, Nord Pas de Calais

Proferm est une PME fondée en 2006 spécialisée dans le domaine de la menuiserie. Proferm propose des services complets allant de la conception, la fabrication à l'installation de menuiseries sur mesure. Proferm propose aussi de la rénovation de menuiseries et des produits innovants alliant PVC, aluminium et matériaux éco conçus. Proferm emploie 140 personnes dans une région où l'emploi sur le secteur de l'industrie est baisse régulière sur le long terme.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Il existe en France 7 à 8 millions de logements dits passoires thermiques (DPE F et G) selon la Fédération nationale de l'immobilier. L'enjeu de la rénovation énergétique de ces logements est majeur puisque le logement est le premier poste dans l'empreinte carbone des français, en en représentant 30%.

La France s'est engagée à 2050 au net zéro, soit à être neutre en carbone. Ce plan ambitieux doit passer par une réduction drastique de ces émissions. La rénovation des logements passoires thermiques pourrait largement contribuer à la réduction des émissions à l'échelle nationale.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Engagement environnemental** : Proferm est engagé dans une démarche de qualité en proposant des châssis performants et innovants,, garantissant ainsi la robustesse et la longévité des menuiseries fabriquées, participant ainsi à la rénovation des passoires thermiques.

Proferm est par ailleurs engagé dans une démarche d'**éco-conception** puisque les portes et fenêtres produites sont fabriquées avec des **matériaux recyclés**.

- **Engagement sociétal** : Proferm participe à la redynamisation d'une région en périphérie du bassin minier, territoire fortement impacté en termes d'emplois. La production Proferm est 100% française.

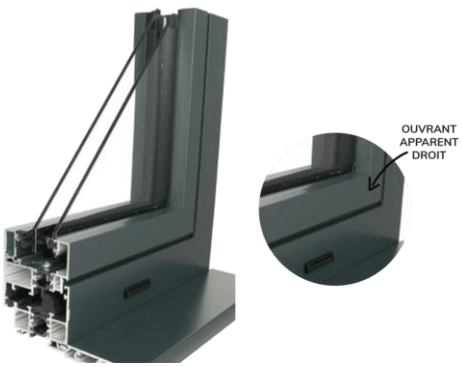

Fenêtre sur mesure fabriquée par Proferm

Conformité

Conformément à l'article 29 de la Loi Energie et Climat (LEC), d'après le décret n°2021-663 du 27 mai 2021, ainsi qu'à la réglementation européenne SFDR, NCI s'engage à communiquer de manière transparente sur ses pratiques ESG. NCI respecte les normes internationalement reconnues en matière de diligence raisonnable et de communication d'informations. Un rapport dédié aux questions de conformité en matière d'ESG (Rapport Réglementaire ESG NCI 2022) est disponible sur la page web du site NCI *Informations Réglementaires* (https://www.n-ci.com/informations-reglementaires/).

Loi Energie Climat, Article 29 :
Les informations relatives à la démarche générale de la société de gestion sont contenues dans ce rapport sur les pages 6 à 14.
NCI gère moins de 500m€ et n'est donc pas concernée par les 8 autres démarches indiquées et demandées au titre de l'article 29 LEC.

Règlement SFDR :
Les informations relatives à la classification des fonds sont disponibles page 16.
Les informations relatives à l'intégration des incidences négatives et risques en matière de durabilité au niveau entité et fonds (au titre des articles 4 à 7 de SFDR) ainsi que les informations périodiques des fonds Reprendre & Développer 5 et NCITY (au titre de l'article 11 de SFDR) sont disponibles dans le Rapport Réglementaire ESG de NCI. Les autres fonds de NCI ne sont pas soumis à la publication d'informations périodiques car ils sont classés Article 6.

Il est à noter que le Rapport Réglementaire ESG 2022 de NCI contient aussi des informations sur la Taxonomie européenne sur base volontaire.
NCI gère au 31/12/2022 321,703 k€ sur 8 véhicules financiers.

Le respect des droits de l'homme est garanti par la Charte ESG NCI. Concernant la lutte contre la corruption et les actes de corruption, NCI utilise Dilisense Report pour ses mises en relations, forme ses collaborateurs sur la lute anti-blanchiment via France Invest, et conformément à l'indication de l'AMF, utilise Tracfin lorsque des suspicions apparaissent.

Annexes

Annexe 1 : Thématiques comprises dans la Check List ESG de NCI

L'outil (risques et incidences de durabilité) est disponible sur demande auprès de l'équipe de gestion.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	Emissions de gaz à effet de serre et contribution au changement climatique	Utilisation de ressources	Efficacité énergétique	Impact environnemental des processus de l'entreprise	Empreinte environnementale liée à l'usage des produits et services commercialisés	Exposition aux risques climatiques	
ENJEUX SOCIAUX	Santé et sécurité des collaborateurs dans l'entreprise	Santé et sécurité des collaborateurs chez les fournisseurs de l'entreprise	Parité, diversité et inclusion	Climat et dialogue social	Qualité de vie au travail	Formation et maintien de l'employabilité des salariés	Partage de la valeur avec les salariés
ENJEUX DE GOUVERNANCE	Ethique des pratiques de l'entreprise	Valeurs et culture d'entreprise	Respect des régulations	Résilience du modèle d'affaires	Qualité et satisfaction des clients		
	Gestion des risques et continuité de l'activité	Gestion des données sensibles	Qualité des relations avec les parties prenantes locales de l'entreprise	Engagements caritatifs			

Lorsqu'un risque n'est pas pris en jeu par l'entreprise, ce dernier peut faire l'objet d'un chantier ESG sur lequel la participation devra travailler tout au long de la période de détention de NCI. Lorsque l'enjeu est trop structurant, à l'appréciation des équipes d'investissement de NCI, NCI se réserve le droit de mettre fin au processus d'investissement. Il s'agit ici d'une appréciation au cas par cas.

Annexe 2 : bilan carbone complet NCI sur l'exercice 2022, réalisé avec l'outil Aktio

Le bilan carbone prend en compte le scope 1, 2 et 3, mais exclut les investissements, soit les émissions liées au fonds de NCI.

Annexes

Annexe 2 : bilan carbone complet NCI sur l'exercice 2022, réalisé avec l'outil Aktio

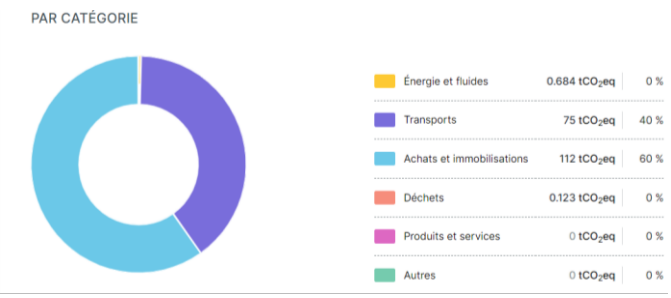

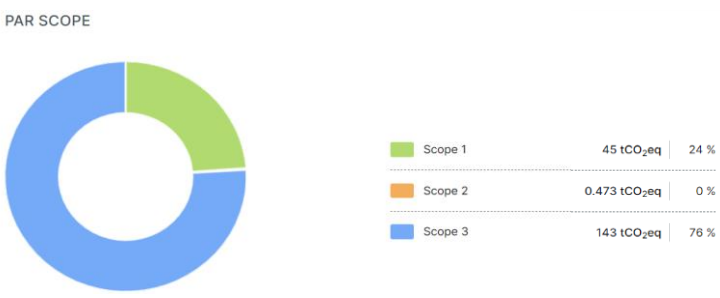

Annexe 3 : labels et chartes

Signatory of: PRI Principles for Responsible Investment

Principes pour **l'Investissement Responsable** (PRI) : Les PRI définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement. NCI s'engage à investir de manière responsable.

France Invest PARITÉ

Signataire de la **Charte Parité** de France Invest : « favoriser la parité dans le capital-investissement et entreprises »
La Charte est composée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations. Ainsi, parmi les objectifs l'ambition est d'atteindre 25 % de femmes à des postes senior dans les équipes d'investissement et 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030.

France Invest CROISSANCE

Signataire de la Charte d'engagements des investisseurs pour la **croissance :**
La Charte est composée de 16 engagements relatifs à des critères environnementaux, de bonne gouvernance, sociaux et humains et enfin économiques.

initiative climat international
Private equity action on climate change

Signataire de l'initiative **climat** international (iCi) :
Le manifeste d'ICI comporte 3 engagements :

- Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises.
- Se mobiliser pour contribuer, à notre niveau, à l'objectif de la CoP 21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés
- Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de notre portefeuille et assurer la durabilité de la performance.

Merci !

Pour toutes questions, merci de contacter m.alonso@n-ci.com